

POISY

Le village nature

AVRIL 2023 | N°78 |



Un nouvel espace naturel sensible
au cœur de Poisy



www.poisys.fr



3. ÉDITORIAL

- Des élus et des services municipaux engagés



4. MUNICIPALITÉ

- Pierre Bruyère : le point à mi-mandat

10. GRAND ANNECY

- PLU-HMB et PADD : de quoi parle-t-on ?
- Une conférence pour "Se mettre au presque 0 déchet"
- Tous les emballages et tous les papiers se trient
- La Fresque du Climat : sensibiliser sans culpabiliser



14. SOCIAL

- Informatique
- Santé
- Mémoire
- Prévention des chutes
- Merci !
- Demande d'un logement social ? La procédure à suivre

15. CULTURE

- Bibliothèque municipale
- Podium
- Ciné-Podium



19. FINANCES

- Un budget 2023 sous le signe de la rigueur

20. VIE LOCALE

- Poislyliades n°2 : ce sera le samedi 10 juin !
- Le marché des producteurs locaux en fête
- Un nouvel élan pour le Spar
- Se faire cocooner Chez Alexia



22. AGRICULTURE

- Samuel et Aurore Duparc : la paysannerie dans le sang
- Lutte contre les chenilles processionnaires du pin Agir dès maintenant !

24. VIE ASSOCIATIVE



32. INFOS

- Agenda
- Sibra : achetez votre titre de transport par SMS !
- Propriétaires : une nouvelle obligation déclarative

Des élus et des services municipaux engagés

La nouvelle équipe du conseil municipal est en place depuis mars 2020.

Cela n'a pas été facile pour celles et ceux qui ont débuté ce mandat, compte tenu de la situation sanitaire de l'époque.

Mais depuis cette date, tous vos élus se sont investis, chacun en fonction de ses connaissances et disponibilités professionnelles.

Grâce à l'action de tous, notre commune a continué à mettre en place des équipements pour les Poisilliennes et les Poisilliens.

Le cadre de vie a notamment été conforté par la réalisation des aménagements du marais du Quart, le début de la sécurisation des accès piétons et cyclistes sur l'ancienne route départementale rétrocédée à la commune après la mise en place de la déviation.

Au cœur de la commune, la Grenette et la Maison des Associations offrent des locaux adaptés à la vie sociale de nos habitants.

Tous les aménagements sont réalisés avec le souci permanent de ne pas alourdir la charge financière supportée par nos concitoyens.

Pour cela, les finances communales font l'objet de la part de vos élus, avec l'appui technique significatif de nos collaborateurs, d'une attention soutenue et permanente. Je tiens ici à remercier de façon particulière la qualité du travail effectué par l'ensemble du personnel municipal.

Les économies réalisées depuis plusieurs années, par les équipes municipales successives, permettent de maintenir des taux de taxe foncière limités. Nous figurons parmi les communes au taux le plus faible et cette année nous avons décidé de ne pas faire varier le taux communal. Certes la taxe foncière augmentera en 2023 pour les Poisilliens, mais cette augmentation sera celle appliquée sur l'ensemble du territoire français. En effet, l'actualisation des bases décidée par le parlement est fixée à 7%, pourcentage retenu pour compenser l'inflation constatée sur un an.

Depuis des années, les investissements ont été réalisés pour que tous les habitants, quel que soit leur âge, disposent d'équipements de qualité. Il convient de faire vivre ces équipements tout en ayant toujours à l'esprit que les recettes de la commune proviennent principalement des sommes demandées aux Poisilliens, que ce soit à travers la taxe foncière, la part communale des droits de mutation ou le paiement des services.

C'est ce principe qui, cette année encore, a guidé la préparation du budget approuvé par le conseil municipal le 27 mars 2023.



**Raymond Pellicier,
Premier maire-adjoint en charge des finances**

Bulletin municipal d'information N°78 - Avril 2023 - Directeur de publication : Pierre BRUYERE, maire.
Commission communication : Philippe PERRET, maire-adjoint, Nathalie NAUDIN, maire-adjointe, Jean-François BALLARD, Alain BÉBAR, Ludovic BOURGEOUX, Nathalie Fournier, Salah LAHIOUEL, Mouflida TENANI.
Photos : FCOM - Stock Adobe - Yves FAURE, Lucien FORTUNATI, Roland MANGIAROTTI, Pierre THOMAS, DR.
Rédaction, conception graphique et réalisation : Fcom / Epagny. Correction : Zerofaute. Impression : GUTENBERG / Annecy.



Pierre Bruyère : le point à mi-mandat

Trois années viennent déjà de s'écouler depuis le début de cette mandature avec l'ensemble des élus municipaux unis et mobilisés autour d'un objectif commun : « Bien vivre ensemble à Poisy ».

Leurs différentes actions en faveur des familles, des associations, du logement, de l'environnement ou de la sécurité traduisent cette volonté de faire de Poisy une commune à l'esprit village, dans lequel chacune et chacun trouve sa place et s'épanouit.

À mi-mandat, dressons un premier état des lieux en faisant un tour d'horizon de notre belle commune en compagnie de Monsieur le Maire, Pierre Bruyère.

Quels équipements ont complété l'offre déjà existante ?

Notre commune est très largement dotée en équipements et l'objectif de ce mandat est de les faire vivre. Plusieurs d'entre eux ont été mis en service depuis le début de la mandature comme le Podium, l'École du Parc, la Grenette, la Maison des Associations ou les tennis rénovés de la Montagne d'Âge. Les Poisilliens se les ont bien appropriés.

L'opération Cœur Village est appréciée tant par les associations que par les habitants. La réhabilitation du plus vieux bâtiment de la commune et la mise en

valeur de sa charpente sont une vraie réussite. Une tuile datant de 1635 a même été conservée. Aujourd'hui, les associations disposent de trois plateaux de 100 m², ce qui leur apporte un réel confort de fonctionnement. La Grenette est devenue un véritable lieu de convivialité au chef-lieu en accueillant anniversaires, fêtes, mariages, pots...

Du côté de Parc'Espaces, le Podium, inauguré de belle manière le samedi 4 décembre 2021, a trouvé son public et les grands espaces naturels séduisent les habitants.

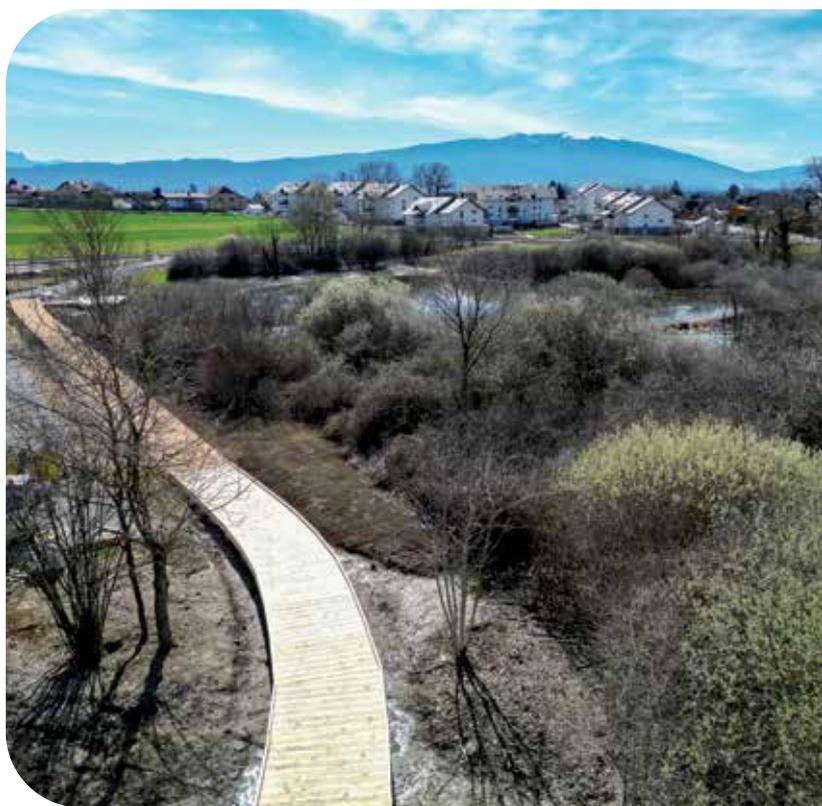
Peut-on toujours qualifier Poisy de « village nature » ?

Poisy devient une ville nouvelle, mais son urbanisme reste dans l'esprit village nature avec les 30 hectares de verdure préservés au marais de Macully et les 10 hectares ne comprenant que deux équipements publics à Parc'Espaces. C'est très important de préserver les espaces naturels et végétalisés face au réchauffement climatique.

Les zones humides (il y en a plus de 750 sur le Grand Annecy) ont subi beaucoup d'agressions. Or, on ne peut bien protéger que quand on est propriétaire. C'est ce qui nous a motivés pour aménager le marais du Quart dans l'esprit de celui de Macully et lui redonner sa vocation de marais. Les travaux entrepris permettent de rouvrir l'eau dans le marais, de développer et protéger la biodiversité, de traiter les eaux pluviales avant rejet et d'avoir un cheminement périphérique intéressant.

Le "tout tuyaux" a été abandonné au profit de noues végétalisées et une plantation d'arbres exceptionnelle a été réalisée (près de 8 000 arbres et arbustes soit autant que d'habitants !).

C'est une grande satisfaction pour le conseil municipal d'avoir réalisé ce Parc'Espaces.



Le Président du Conseil Départemental Martial Saddier, Lionel Tardy, Vice-Président en charge des routes, bâtiments et mobilités, Valérie Gonzo-Massol Conseillère Départementale, le maire Pierre Bruyère et son équipe ont parcouru les aménagements du marais du Quart.



Comment relevez-vous le grand défi lié à l'énergie ?

Au niveau des bâtiments communaux, les préconisations de l'État en termes d'économie d'énergie ont été appliquées cet hiver. La température a été programmée à 19° sauf dans les crèches et écoles où elle a été maintenue à 20°. Le personnel municipal et les usagers ont été invités à faire preuve de sobriété. Une étude fine des consommations bâtiment par bâtiment va permettre de réaliser des économies et le recours à la géothermie est envisagé.

L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin, en vigueur depuis l'automne dernier, permet de faire des économies significatives. Elle a aussi le gros avantage de diminuer la pollution lumineuse nocturne néfaste à la faune et à la flore.

Deux projets de production d'énergie verte sont à l'étude : le premier concerne les tennis situé à côté du gymnase, qui verront la mise en place de préaux recouverts de panneaux photovoltaïques sur les courts extérieurs. Cet équipement financé par l'entreprise qui l'installe permettra à la fois de produire de l'électricité et d'offrir un nouveau confort aux joueurs, ainsi qu'une plage d'utilisation étendue des terrains concernés à l'abri des intempéries grâce au préau ainsi créé.

Le deuxième projet concerne les services techniques municipaux. Il comprend la création d'ombrières permettant de rationaliser le stockage et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture. Le désamiantage de cette toiture datant de 1984 serait alors pris en charge par l'entreprise.



Qu'en est-il des aménagements de voirie ?

Comme nous le constatons lors des réunions de quartier, la sécurité est une des grandes préoccupations des Poisilliens.

La déviation de la RD 14 étant opérationnelle, nous avons pu engager les travaux d'aménagement de la route d'Annecy pour faciliter les mobilités douces et permettre aux habitants d'aller du chef-lieu à Meythet en toute sécurité. La voie verte est ainsi prolongée entre le rond-point des Creusettes et l'EHPAD. Les travaux vont durer jusqu'au début de l'été. La circulation sur la route d'Annecy doit rester locale et j'incite les automobilistes à privilégier la déviation. Pour des raisons de sécurité, un feu pédagogique sera mis en place. Il passera au rouge quand la vitesse du véhicule dépassera les 50 km/h et une caméra vérifiera le respect de ce temps d'arrêt obligatoire. Une mise en souterrain des réseaux a été réalisée et les murs de confortement sont en pierre afin de préserver un certain esthétisme à l'entrée de la commune. Le coût de ces aménagements s'élève à 1,6 M€ et nous bénéficions d'une aide substantielle de 620 000 € de la part du Grand Annecy pour la voie verte.

D'autres aménagements sont à l'étude pour répondre



La route de l'École d'Agriculture

à la demande récurrente des riverains du secteur Charneuse / École d'Agriculture. L'objectif est de réaliser une mise en souterrain des réseaux, la reprise de l'éclairage et la création de trottoirs sur la route de Charneuse. Une piste cyclable serait la bienvenue route de l'École d'Agriculture mais ce projet étudié avec le Grand Annecy semble difficile à concrétiser au regard de l'emprise.



Les travaux sur la RD 14



Le site du projet de Gerbassier

Quid de votre politique en matière de logement ?

Quand on est élu, on se doit de répondre aux besoins de la population. Comment parler de développement économique et d'emploi si on n'est pas capable de loger les personnes ? Notre commune recense 1 500 demandes de logements locatifs (8 000 sur le Grand Annecy). C'est donc un sujet crucial sur notre agglomération.

La loi nous oblige à produire des logements, en particulier locatifs. Ces trois dernières années, comme nous n'avions pas atteint le quota, nous avons payé plus de 100 000 € par an de pénalités. En cas de carence, le Préfet peut également prendre la main sur toutes nos opérations et nous imposer 100% de logements locatifs.

Nous avons réussi à éviter cette situation. Nous nous devons de construire, mais pas n'importe comment. Le logement doit s'intégrer dans son environnement, c'est pourquoi nous ne parlons plus de hauteur de bâtiment, mais plutôt de côtes altimétriques pour une intégration sans distorsion. On impose également 20 mètres entre chaque bâtiment et des parkings en sous-sol avec 1,9 stationnement par logement. Je demande également aux promoteurs de prévoir des caves pour limiter le stockage dans les garages et permettre aux voitures de s'y garer... Ça éviterait ainsi qu'on retrouve autant de véhicules stationnés en surface, sur les trottoirs...

Quelle est la prochaine opération immobilière prévue ?

Gerbassier est une importante opération de 350 logements. Mais je rappelle que le Crêt de Charvanod comptait 530 logements, aujourd'hui parfaitement intégrés dans la commune.

La construction des bâtiments de Gerbassier s'étalera sur 3 ou 4 ans, ce qui nous permettra de respecter le nombre de logements locatifs à produire par an.

Nous avons choisi de construire ce projet avec les riverains, de prendre en compte leurs interrogations et leurs attentes. Cette opération se situe sur un îlot entouré de maisons, à proximité de l'école et des 9 hectares de zone verte de Parc'Espaces.

Cette situation géographique assure toute la cohérence de ce projet, et permet de ne pas consommer des terres agricoles à l'extérieur.



Le Crêt de Charvanod



Les jeunes débordent de projets

Que ce soit au niveau des plus jeunes, au sein du Conseil Municipal des Enfants ou des ados au sein du collège, les Poisilliens débordent d'idées et de projets. Faisons le point avec Lucie Julien, responsable animation à la mairie de Poisy.

Parlez-nous du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

En novembre dernier, les élèves des trois écoles ont choisi leurs 12 représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants. Lou Maquennehan a été élue maire, Paloma Nattier, adjointe « Solidarité et vie sociale » et Victor Eriksen, adjoint « Environnement et cadre de vie ». Le conseil se réunit une fois par mois, en compagnie de deux animateurs, Fabien et Julien. Deux de leurs projets vont se concrétiser d'ici la fin de l'année scolaire : une rencontre intergénérationnelle lors d'un après-midi jeux et goûter à l'EHPAD des Ancolies et une action environnementale, avec le ramassage des déchets sur la commune lors d'un Cleanup Day auquel tous les habitants seront conviés. Les enfants ont également des idées pour leur deuxième année de mandat : installer une boîte à livres et créer un parcours d'accrobranches dans la Montagne d'Âge.

Comment évolue le dispositif mis en place au collège ?

Fabien et Julien interviennent tous les vendredis midi au Collège Simone Veil. Dans un premier temps, leur objectif était de créer du lien avec les élèves pour les inciter à participer aux activités proposées par la commune pendant les vacances scolaires et à profiter du local jeunes. Ils ont ensuite rejoint le CVC (Conseil de la Vie Collégienne) et accompagnent un groupe d'ados volontaires sur la mise en place de projets au sein de l'établissement. Le Conseil va



organiser une collecte au profit de la Banque Alimentaire. L'affiche réalisée par les élèves a d'ailleurs été primée lors du concours organisé par l'organisme caritatif. Pour fêter la fin de l'année scolaire, le Conseil de la Vie Collégienne va également s'occuper du bal des troisièmes.

Le local jeunes a-t-il trouvé son public ?

Les ados se sont bien appropriés ce local dédié aux troisièmes et aux lycéens, situé au chef-lieu, face à la bibliothèque. Julien et Fabien les accueillent tous les vendredis de l'année, de 15h à 18h30. C'est en accès libre ; il n'y a pas besoin de s'inscrire avant de venir. Les jeunes sont contents de se retrouver entre copains, dans un endroit sécurisé. C'est le lieu idéal pour se poser, faire un jeu de société, une partie de baby-foot ou de fléchettes, lire ou tout simplement discuter. Des animations ponctuelles leur sont également proposées comme un tournoi de jeux de société, une crêpes party...

Accueil de loisirs été

Ouverture 3 semaines en juillet (du lundi 10 au vendredi 28 juillet sauf le 14 juillet) et 1 semaine en août (du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre).
 Pour les 3-10 ans, inscriptions à la journée, à partir du 22 mai.
 Pour les ados, inscriptions à l'activité (demi-journée ou journée) à partir du 19 juin.



Le tournoi de foot en salle.



PLUi-HMB et PADD : de quoi parle-t-on ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes « Grand Annecy » est compétente pour l'élaboration du PLU, qui est ainsi devenu un PLUi, avec un "i" pour Intercommunalité, regroupant les 34 communes du Grand Annecy. Puis il a évolué pour prendre en compte les problématiques d'Habitat, de Mobilité, d'environnement Bioclimatique et est devenu un PLUi-HMB ! Le point avec René Allamand, maire-adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Le PLU est un document essentiel pour règlementer le développement et l'utilisation du sol dans notre territoire intercommunal. Il est élaboré par le Grand Annecy en collaboration avec les communes membres, les habitants et les acteurs locaux (agriculteurs, entrepreneurs, commerçants...)

Le PLUi a pour objectifs de mettre en cohérence les politiques d'urbanisme des différentes communes et d'élaborer une vision d'ensemble pour le développement de notre territoire. Il fixe les grandes orientations en matière d'habitat, d'équipements, de mobilité, de préservation de l'agriculture et de l'environnement, de développement économique...

Son élaboration est encadrée par plusieurs lois et doit respecter les



règles et objectifs définis à l'échelon national, régional et territorial, comme par exemple la compatibilité avec le Schéma de Cohérence

Territoriale (SCoT). Il comprend plusieurs éléments obligatoires, notamment le diagnostic territorial qui s'est déroulé sur plusieurs mois.

Le diagnostic a identifié 13 enjeux hiérarchisés :

- Pour s'adapter au changement climatique et garantir la pérennité de notre filière agricole**
Préservez strictement les espaces agricoles et naturels à enjeux.
- Pour garder la qualité et le mode de vie des Grands Annéciens**
Valorisons les identités locales paysagères, patrimoniales, formes urbaines et bâtis.
- Pour respecter la volonté de nos concitoyens et préserver notre territoire**
Définissons un niveau de développement acceptable pour la population et soutenable par les ressources du territoire.
- Pour définir les lieux d'urbanisation prioritaires**
Fondons-nous sur une armature urbaine et des proximités construite en fonction de leurs services, équipements et dessertes en mobilités.
- Pour apporter une solution à chacun dans son parcours résidentiel**
Produisons des logements abordables pour les Grands Annéciens.
- Pour faciliter les déplacements apaisés et fluides à l'échelle de tout notre territoire**
Offrons des transports collectifs accessibles et interconnectés avec les réseaux de modes



doux (piétons et cycles) et de voitures optimisés (covoiturage, autopartage...).

7. **Pour répondre aux besoins de nos entreprises
Repensons les espaces d'activités économiques en optimisant le foncier.**
8. **Pour mettre en œuvre le programme local de l'Habitat avec des logements abordables
Engageons une politique publique de maîtrise du foncier pour construire aux bons endroits en encadrant les prix.**
9. **Pour mettre en œuvre les engagements du plan climat air énergie
Pensons constructions et aménagements avec des exigences environnementales fortes.**
10. **Pour réduire les déplacements de matériaux et autres ressources
Valorisons les ressources locales pour construire ou réhabiliter les bâtiments et les espaces.**
11. **Pour offrir une alimentation de qualité et tendre à sécuriser nos approvisionnements
Pensons la diversification de l'agriculture et favorisons la consommation de proximité, en complément de la filière bovin - lait.**
12. **Pour garder la qualité de notre accueil et valoriser les richesses de notre territoire
Promouvons un tourisme et des loisirs plus durables et respectueux du territoire et des habitants.**
13. **Pour répondre aux attentes sociétales mais aussi encadrer les effets du commerce en ligne
Offrons un réseau commercial adapté à l'évolution des modes de consommation.**

A partir de ce diagnostic et des enjeux qui ont été hiérarchisés, la phase actuelle consiste en l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est la pièce maîtresse du PLUi-HMB qui fixe les grandes orientations stratégiques à l'horizon 2040, dans le respect des spécificités locales.

Du 29 novembre 2022 au 29 janvier 2023, les Habitants du Grand Annecy étaient invités à donner leur avis sur le PADD. Un dispositif sur mesure était mis en place sur le territoire pendant deux mois pour favoriser le dialogue, recueillir les avis et s'exprimer sur les 13 grands défis à relever pour participer à la transition écologique de nos 34 communes.

Cinq soirées-débats se sont tenues de manière à ce que les participants puissent échanger de façon très concrète avec les élus sur les défis à relever. Plus de 500 personnes se sont également exprimées à travers un questionnaire et 4 ateliers thématiques ont été organisés avec les acteurs du territoire (économiques, associatifs, institutionnels...) Enfin, un temps d'échange dédié aux lycéens et aux étudiants s'est tenu à l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes.

Ensuite, les nombreuses contributions et les échanges lors des débats et des ateliers vont enrichir le travail des élus et des techniciens en charge de finaliser le PADD et éclairer les décisions qui seront prises. Une fois finalisés, les objectifs seront traduits dans le plan de zonage et le règlement du PLUi qui fixeront les règles d'utilisation des sols.

Un habitat adapté et durable ; de nouvelles mobilités et davantage de proximité ; un environnement préservé et valorisé ; des aménagements respectueux des ressources du territoire et des populations ; des activités économique, touristique et agricole repensées et valorisées au service d'un développement soutenable pour tous : le PADD se donne comme ambition majeure de construire un territoire apaisé et durable pour tous les habitants.

Le PADD va être présenté pour validation dans chaque conseil communal puis sera soumis au vote du conseil communautaire.

René Allamand
Maire-adjoint aménagement du territoire et urbanisme



Une conférence pour “Se mettre au presque 0 déchet”

Plus de 70 personnes étaient réunies vendredi 24 février au Forum pour participer à une conférence sur le thème “Se mettre au presque 0 déchet” organisée par le club Connaître et Protéger la Nature, avec la participation de la commune représentée par Sophie Pinaton-Vittoz, maire-adjointe chargée du développement durable.

Mandatée par CPN, Anne-Elise Lenne du cabinet Cycla a animé cette soirée avec la participation d'acteurs locaux venus témoigner des actions mises en place au sein de leur structure. Parmi eux, Samuel Duparc, de la ferme biologique et pédagogique “Au Coin du Parc” et maraîcher sur la commune.

Valérie Laurent, Directrice de la valorisation des déchets au Grand Annecy, a pris le soin de répondre aux questions des participants concernant les nouvelles consignes de tri depuis le 1^{er} janvier 2023. Une soirée où chacun(e) a pu s'exprimer et partager des bonnes pratiques, le

tout dans la bonne humeur. Après plus de 2 heures 30 de conférence dynamique, un moment de convivialité était prévu avec une tombola « 0 déchet » et un buffet composé de produits locaux et/

ou faits maison. « Observateurs, acteurs, chacun a pu à sa manière prendre conscience que la gestion des déchets était un véritable enjeu de transition écologique », comme en témoigne Sophie Pinaton-Vittoz.



De gauche à droite : Alexandra Rabiller de AFB, Corinne Mathez membre de CPN et responsable du CDI du collège de Poisy, Annie Crida du CPN, organisatrice, Florence Kocher du CPN, organisatrice Jean Chardonnet, trésorier du CPN, Anne-Elise Lenne du cabinet Cycla, Sophie Pinaton-Vittoz, maire-adjointe chargée du développement durable et de la proximité, Céline Benoist, Présidente du CPN, Christophe Chomier, dirigeant de la boulangerie Ange à Epagny, Hervé Thomas, membre du bureau CPN et co-organisateur de l'événement, Samuel Duparc, maraîcher sur Poisy, Valérie Laurent du Grand Annecy.

CNP Poisy

Le club CPN (Connaître et Protéger la Nature) de Poisy est affilié à la Fédération des clubs CPN (FCPN) et à France Nature Environnement Haute Savoie (FNE74).

L'association propose des activités et des sorties pour découvrir, mieux connaître et mieux protéger notre environnement. Selon les saisons, des sorties pédestres ou raquette sont organisées pour observer la flore, la faune, découvrir des sites remarquables. CPN de Poisy propose aussi des activités diverses : ciné-club, projections de diapos, conférences, visites. Un programme annuel est établi lors de l'assemblée générale.

Présidente : Céline Benoist

Tél. 06 25 94 21 85

clubcpnpoisy@gmail.com

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS *se trient*

Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires et emballages en carton



+

NOUVEAU

Tous les autres emballages en plastique



Tous les papiers



Tous les emballages en métal



+

NOUVEAU

Tous les petits emballages métalliques



LES BONS gestes de tri | **Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.**

La Fresque du Climat : sensibiliser sans culpabiliser

Envie de participer à une soirée d'échanges et de débat autour des questions liées aux enjeux climatiques ? Prenez le temps de venir contribuer à l'une des "Fresques du Climat" organisées dès le début du printemps sur Poisy.

Comme le précise Sophie Pinaton-Vittoz, maire-adjointe chargée du développement durable et de la proximité, ces ateliers gratuits ouverts à tous, mêlant apports scientifiques et mises en situation pratique, permettent d'aborder les enjeux liés au dérèglement climatique de manière ludique et pédagogique. C'est une chance à saisir que de pouvoir participer à ces temps d'échanges dynamiques organisés à proximité de chez vous.

Qui peut participer ?

Ouvert à toutes et tous dès 15 ans.

Nombre de participants : entre 4 à 14 afin de permettre des échanges privilégiés.

Inscription par email : FresqueCCFU@gmail.com

Vos rendez-vous, salle Croix des Places

100 route de Macully, près des terrains de football de 19h00 à 22h00 : les mercredis 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 26 juillet.

Ateliers gratuits et ouverts à toutes et tous !

Faites basculer le monde dans la transition.



Découvrez la Fresque du Climat, l'outil clé pour mieux comprendre, et mieux agir.

LA FRESQUE DU CLIMAT

La Fresque du Climat, c'est quoi ?

Un atelier convivial, ludique, pédagogique et collaboratif basé sur les rapports du GIEC (Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), pour découvrir les liens de cause à effet du changement climatique et réfléchir ensemble aux leviers d'action individuels permettant de l'atténuer et de s'y adapter.



De multiples activités proposées pour les séniors

La commune de Poisy s'est engagée pour organiser, en partenariat avec le Grand Annecy (CIAS), de nombreux ateliers ; seule condition pour y participer : avoir plus de 60 ans... et s'inscrire !

Informatique

Sous forme individuelle ou collective, de quoi vous aider avec votre ordinateur !

Des "cours particuliers" pour vous donner un coup de pouce...

Les mardis matin 25 avril, 6 juin, 13 juin et 20 juin.

Inscriptions à partir du 5 avril au CCAS, tél. 04 50 46 39 73



Santé

Reconduction des "consultations santé" qui avaient été grandement appréciées l'an dernier.

Les lundi 22 mai et 19 juin, à l'Espace Rencontre, sur inscription, tél. 04 50 33 65 33

Attention, places limitées à 6 par jour.



Mémoire

Des séances pour entretenir sa mémoire. Huit séances à suivre, de 2 heures chacune, au Forum.

Les jeudis du 1^{er} juin au 20 juillet, de 9h00 à 11h00.

Inscriptions, tél. 06 99 65 58 48

MERCI !

Le CCAS remercie également celles et ceux qui, tout au long de l'année, aident les personnes dans le besoin. Il salue en particulier les actions de l'ADMR et de SOLENPAP sur la commune.

Prévention des chutes

Une chute peut être dramatique, physiquement ou même moralement... Comment la prévenir ? Éviter ? Atelier "équilibre, prévention des chutes" : une séance par semaine, du 19 septembre 2023 au 11 juin 2024, (confirmation dates et heures à venir).

Sur inscription à partir de juin 2023, tél. 04 56 49 77 84.

Places limitées à 16 personnes
En partenariat avec le CHANGE



Demande d'un logement social ? La procédure à suivre

- 1 - Remplir un dossier est indispensable : rien ne démarre tant que votre dossier n'est pas complet et enregistré. Vous pouvez le faire directement en ligne. Si vous avez besoin d'aide pour le remplir, contactez le service CCAS/logements au 04 50 46 39 73. Pièce indispensable : un document d'identité. Recommandé : votre dernier avis d'imposition.
 - 2 - Vous êtes contacté(e) par la commune dès qu'une proposition en adéquation avec votre demande se présente, pour validation de votre part.
 - 3 - La commune vous propose alors auprès du bailleur, avec 2 autres candidats ; en effet, 3 postulants doivent être systématiquement proposés pour tout logement.
 - 4 - Une commission d'attribution a lieu, organisée par le bailleur.
 - 5 - Le bailleur vous prévient des résultats de cette commission, le jour même.
- Quant aux délais... il faut être compréhensif, la demande est très supérieure à l'offre ! Aucun engagement ne peut être raisonnablement donné à chacun.

Informations : 04 50 46 39 73

⊕ Une fin d'année riche en événements culturels !

Une programmation riche, depuis ce début d'année, des rendez-vous qui ont régalé les spectateurs, de Thomas Khan à Jean-Jacques Vanier avec *La Contrebasse*, de Kpucine avec son dragon à une mention spéciale pour la pièce "Fallait pas le dire" avec Pierre Arditi et Evelyne Bouix. Et enfin, pour la première fois, le salon du mariage qui s'est déroulé les 17, 18 & 19 mars derniers. Malgré un contexte difficile, l'équipe culturelle œuvre chaque jour pour vous permettre de découvrir des artistes reconnus, d'autres en devenir, des spectacles de grande qualité, du théâtre, des concerts... et mettre en lumière les créations des associations poisilliennes. Profitons de cette fin de saison, jalonnée de surprises avec le salon des vins pour régaler vos papilles et tous les mardis, votre cinéma grâce à l'association Ciné-Podium, avant de nous retrouver le jeudi 22 juin à 19h00 pour découvrir la nouvelle saison culturelle du Podium.

Très belle fin de saison à tous !

Nathalie Naudin, maire-adjointe à la Culture et la Communication.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A la bibliothèque, retrouvez :

• Sélection de saison !

Mon jardin m'offre l'apéro d'Amandine Geers, éditions Terre vivante

Cinquante recettes à base d'ingrédients frais en provenance directe du jardin ou du marché : tartinades, cupcakes, dips, verrines, makis, cakes, bouchées, entre autres. L'auteure propose également des idées de boissons ainsi que des préparations destinées aux enfants, avec des légumes dissimulés dans des mini-pizzas, des croissants ou des chips.



Cultivez vos déchets d'Aurélie Murтин, éditions du Rouergue

Limiter nos déchets et les faire repousser, c'est possible grâce au regrowing ! Cette méthode permet de faire repartir les restes de salades, carottes, betteraves, échalotes... Aurélie Murтин nous propose aussi de découvrir d'autres méthodes de multiplication. Attention, vous risquez d'y prendre goût !



• Et pour ceux qui veulent aller plus loin :

Petite encyclopédie de l'autosuffisance d'Alison Cantlin, éditions Eyrolles

Vous souhaitez vous lancer dans l'aventure de l'autosuffisance ? Que vous possédiez un coin de jardin, un grand terrain ou même une petite ferme, ce guide pratique est le compagnon idéal pour découvrir tous les savoir-faire pour atteindre l'autonomie alimentaire et énergétique.



• Animations

Pour les enfants jusqu'à 3 ans :

Bébés-lecteurs : **vendredi 2 juin à 10h15**, en partenariat avec la PMI et **samedi 3 juin à 9h30**.

Pour les enfants à partir de 5 ans : **Béatrice raconte : mercredi 12 avril à 16h30**

Club de lecture adultes : **samedis 15 avril et 12 mai à 10h30**

Club de lecture pour les 9-11 ans : **samedi 3 juin à 11h**

Concert, dans le cadre de Bib'en scène, en partenariat avec Savoie Biblio : Sur le chemin, par la compagnie T.O.U. : **vendredi 26 mai à 19h**, salle du Forum sous la bibliothèque

Exposition

Dans le cadre des projets avec les classes, la bibliothèque expose les travaux des enfants du 6 au 24 juin. Le vernissage de l'exposition aura lieu le mardi 6 juin à 18h00 en présence d'Élisabeth Lassalle, maire-adjointe Jeunesse et Vie Scolaire et de Nathalie Naudin, maire-adjointe à la Culture et la Communication.

Premières pages, en partenariat avec la Direction de la Lecture publique, Savoie Biblio.

Parce que les tout-petits sont sensibles à la musique des mots, leur lire des histoires c'est leur donner à entendre des voix connues, celle de papa, maman, mamie, papi, ou nounou, dans un moment privilégié de contact, d'attention et de douceur. Avec l'opération Premières pages, le département offre un livre à tous les enfants nés ou adoptés en 2022. À Poisy, le livre sera distribué par la bibliothèque.



Plus d'information sur www.premierespages.fr

CONSEIL
SAVOIE MONT BLANC

PODIUM

LE PODIUM VOUS PRÉSENTE LES DERNIERS SPECTACLES DE LA SAISON,
POUR FINIR CETTE ANNÉE EN BEAUTÉ !



Jeudi 11 mai, à 20h30
Roméo & Juliette,
par la Cie Chouchenko



Samedi 13 mai, à 20h30
Nicoletta,
Acoustique Gospel



Jeudi 1^{er} juin, à 20h30
Guillaume Vincent,
Prélude romantique,
orchestre symphonique Elégie

FOCUS SUR



mai
11

Roméo & Juliette par la Cie Chouchenko

Roméo & Juliette - La Cie Chouchenko propose son adaptation du célèbre texte de Shakespeare, pour enflammer les planches du Podium de cette histoire tragique. Pour tous les amoureux du théâtre classique, cette mise en scène magnifique mêlant théâtre, musique et danse est faite pour vous !

Nicoletta, Acoustique Gospel

Nicoletta - La grande dame de la chanson française nous prépare une soirée sous le signe du Gospel ! Une énergie folle et une voix sublime attendent nos spectateurs. Dépêchez-vous, il n'y aura pas de place pour tout le monde !



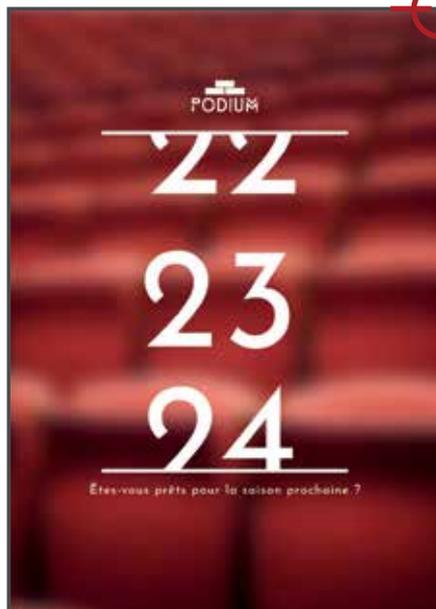
mai
13



juin
1^{er}

Guillaume Vincent, Prélude romantique

Guillaume Vincent - Pour ce concert en partenariat avec le Conservatoire d'Annecy, le pianiste international Guillaume Vincent sera accompagné de l'Orchestre Symphonique Elégie. Un répertoire autour des œuvres de Beethoven porté par l'acoustique du Podium. Cette soirée clôturera en musique notre saison culturelle !



LE PODIUM VOUS INVITE À SA PRÉSENTATION DE SAISON !

Jeudi 22 juin à 19h

Découvrez en avant-première la programmation, les abonnements, rencontrez l'équipe et profitez de spectacles gratuits !

Gratuit. Inscription sur le site du Podium : www.podium-poisy.fr

Ouverture de la billetterie et des abonnements pour la saison 2023-2024

- Directement au Podium le samedi 24 juin de 9h30 à 12h puis, lors des permanences billetterie les mercredis, de 10h30 à 12h30.
- Sur le site du Podium samedi 24 juin à partir de 13h.

Votre salle de spectacles fermera ses portes pour une pause estivale du 22 juillet au 15 août. Nous vous retrouverons pour notre rendez-vous cinéma plein air le mardi 22 août ! Informations et programmation à venir.

LES ASSOCIATIONS S'EMPARENT DU PODIUM

Pour la seconde saison, le Podium accueille les associations culturelles locales pour leur spectacle de fin d'année ! L'occasion pour les artistes en herbe de monter sur la grande scène et d'illuminer le Podium de leur talent !



juin
3

Les Étincelles

Spectacle de fin d'année, "Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage"

Samedi 3 juin, à 20h. Entrée : 10 euros / Réduit et moins de 18 ans : 5 euros / Moins de 5 ans : gratuit.

Ouverture billetterie Avril 2023 sur lesetincellesballettheatre.com

École de Musique

Concert de fin d'année de l'École de Musique, le samedi 16 juin, à 19h30. Se produiront les orchestres et chorales de l'École de Musique : orchestre à vents (avec l'orchestre de l'école de musique de Cran), orchestre de guitares, orchestre à cordes, ensemble de musiques actuelles, chorale adultes «La Note Bleue», chorale enfants «Les Zébulons». Spectacle gratuit.



juin
16



juil
1er

Ballerina

Egypte - Samedi 1^{er} juillet, spectacle de danse classique et contemporaine de l'école de danse Ballerina Dance Academy - Horaires : 2 séances : 15h00 et 18h00.

Contact : ecoleballerina@gmail.com ou Tél. 07 81 85 32 05

Lien billetterie : www.helloasso.com/associations/ballerina-dance-academy/evenements/egypte

Rock'O Marais

Edition 2023 de Rock'O Marais 2023, Rendez-vous les 7 & 8 juillet 2023 au Parc'Espaces. Ouverture des portes à 18h30.



juil
7&8

CINÉ-PODIUM, UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE ET ENGAGÉE PRÉSENTE SON FONCTIONNEMENT



La commission billetterie

La billetterie, c'est la partie émergée de l'iceberg Ciné-Podium.

Ce sont les bénévoles les plus visibles, connus et reconnus des spectateurs. Ils accueillent, renseignent et gèrent la partie "tickets". Mais ce ne sont pas leurs seules actions : la bonne gestion de la caisse, le décompte des spectateurs et les rapports au Centre Départemental du Cinéma (gestionnaire des films) font aussi partie de leurs attributions. Le Ciné-Podium a donc

trouvé une équipe dynamique, efficace et souriante pour assurer cette mission importante et très appréciée des spectateurs. Depuis peu, les bénévoles de la billetterie sont accompagnés de l'espace buvette. L'expérience Ciné-Podium est désormais encore plus plaisante et participe à la vie, déjà très agréable, au sein de la commune de Poisy.

La commission projection

Depuis un an, l'association Ciné-Podium gère le cinéma de Poisy. Parmi les différentes commissions nécessaires à son fonctionnement (programmation, communication, billetterie) se trouve celle des PROJECTIONNISTES !

Dans la salle de projection, pas de bobine mais une playlist numérique à créer chaque mardi afin d'offrir aux spectateurs les meilleures conditions pour profiter du film.

Une heure avant la séance, un tandem de Projectionnistes, programmé par notre référente Ludivine met en œuvre l'installation de la cabine (ampli, projecteur, ordinateur...) et crée le programme de la soirée à l'aide des fichiers fournis par le CDPC (Centre Départemental du Cinéma), en tenant compte des formats d'écran, des niveaux sonores et bien sûr de la chronologie des séquences. Un petit essai de validation... Et le top départ est donné par nos collègues de la billetterie. Un clic et c'est parti la séance peut commencer !

Nous avons eu le grand plaisir de voir se construire une belle relation entre projectionnistes. Ainsi qu'une réactivité exemplaire entre nous pour suppléer à des aléas d'emploi du temps de façon à répondre présent à chaque séance hebdomadaire. Nous avons aussi constaté un engouement de plus en plus fort des spectateurs et une implication sans faille de notre association au service du Podium et de nos concitoyens.



Ghislaine, Joseph, Sylvain, Christianne, Aurélie, Jacky, Katia, Ludivine (Référente de la commission projection), Juliette.

A l'affiche de Ciné-Podium

Mardi 18 avril,

La chambre des merveilles,

de Lisa Azuelos avec Alexandra Lamy, Muriel Robin, Hugo Questel. La vie toute tracée de Thelma prend un détour tragique lorsqu'un accident plonge son fils Louis, 12 ans, dans le coma. Déterminée à le réveiller par tous les moyens, elle va faire le pari fou d'accomplir une par une les « 10 choses à faire avant la fin du monde » qu'il avait inscrites dans son journal intime, pour lui montrer tout ce que la vie a de magnifique à lui offrir. Mais ce voyage dans les rêves de son adolescent l'emmènera bien plus loin que ce qu'elle imaginait... jusqu'à raviver son propre goût à la vie.



Mardi 25 avril,

De grandes espérances,

de Sylvain Descloux avec Rebecca Marder, Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot. Madeleine, brillante et idéaliste jeune femme issue d'un milieu modeste, prépare l'oral de l'ENA dans la maison de vacances d'Antoine, en Corse. Un matin, sur une petite route déserte, le couple se trouve impliqué dans une altercation qui tourne au drame. Lorsqu'ils intègrent les hautes sphères du pouvoir, le secret qui les lie menace d'être révélé. Et tous les coups deviennent permis.



Joseph, Ludivine, Christianne, Jacky, Aurélie, Ludovic et Ghislaine.



Retrouvez toutes les informations de Ciné-Podium en scannant ce QR Code



CINEPODIUM



Un budget 2023 sous le signe de la rigueur

Le budget 2023 a été voté par le Conseil Municipal le mardi 27 mars. Raymond Pellicier, maire-adjoint en charge des finances, répond à nos questions.

Comment qualifieriez-vous ce budget 2023 ?

Ce budget est, comme pour l'ensemble de nos concitoyens, impacté par l'augmentation générale des coûts et notamment au regard de l'énergie.

Pour limiter ces incidences, la municipalité a depuis plusieurs semaines mis en place des outils pour gérer le chauffage de nos bâtiments.

Les frais de personnel sont également en augmentation, notamment pour intégrer les suites de l'augmentation générale du point d'indice de traitement et les obligations liées à l'encadrement des enfants tant au niveau de l'accueil périscolaire et de loisirs que des crèches.

Ce budget doit également prendre en compte la participation de la commune à la réalisation de logements aidés, rendus indispensables tant par la demande toujours croissante des bénéficiaires potentiels que par les obligations liées à la loi SRU et au PLH (Plan Local de l'Habitat) initié par le Grand Annecy.

Malgré la conjoncture économique, la municipalité a-t-elle poursuivi ses efforts en matière d'investissement ? Dans quel domaine ?

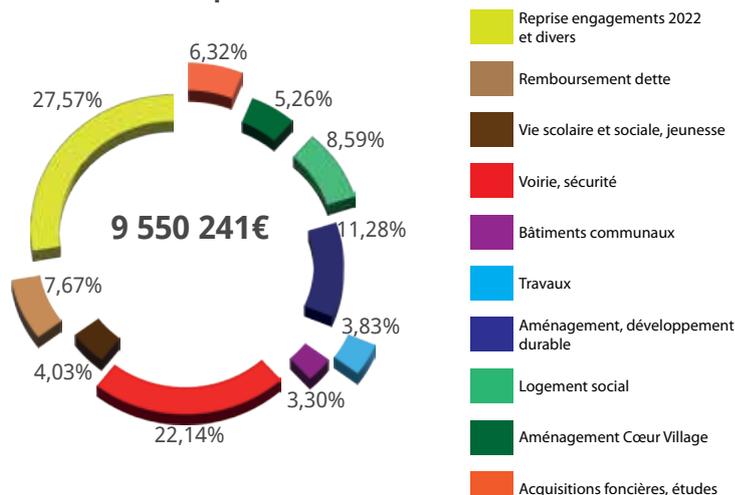
En matière d'investissement, ce budget permet de terminer les aménagements du Coeur de village, le marais du Quart aux abords de Parc'Espaces.

Il prévoit aussi le financement de l'aménagement de l'ancienne RD 14, avec notamment la réalisation d'une voie verte et l'enfouissement des réseaux.

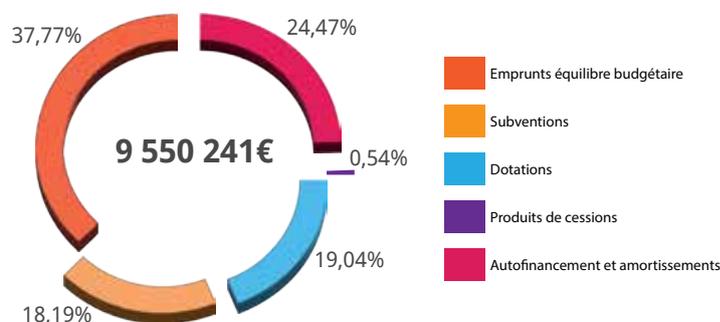
Sont également inscrits dans ce budget des crédits pour des études de rénovation et d'amélioration énergétique des bâtiments communaux : hôtel de ville, école du chef-lieu.

Pour nos jeunes, le skatepark sera complété par un module dont la réalisation a été définie en concertation avec les utilisateurs.

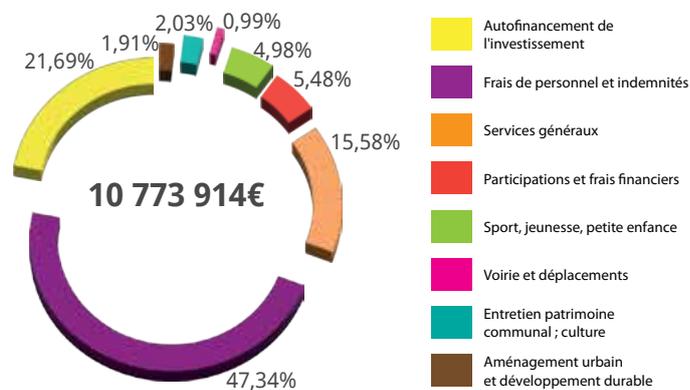
Dépenses d'investissement



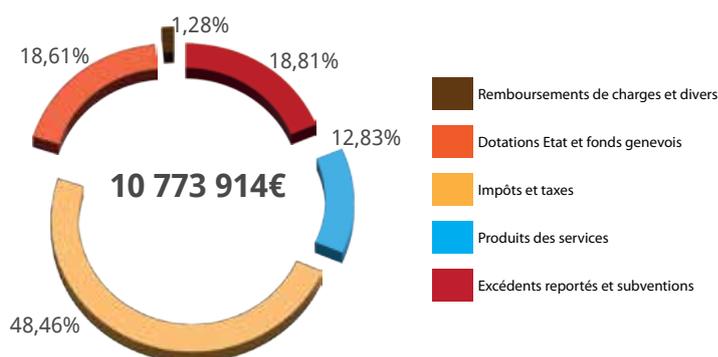
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement





Poisyliades n°2 : ce sera le samedi 10 juin !

Pour passer du bon temps en famille ou entre amis, tout en découvrant le patrimoine naturel ou culturel de notre commune, reprenez cette date : le 10 juin prochain !

Les organisateurs vous ont concocté un programme des plus attrayants, dont voici les grandes lignes :

- ▶ **Le matin dès 9h30**, rendez-vous place de la mairie puis deux circuits pédestres vous seront proposés au choix, avec, en chemin, des arrêts sympathiques commentés !
- ▶ **A midi**, buffet canadien vers le Podium, chacun apporte à manger un peu pour lui et pour les autres, la commune offre l'apéritif et la boisson.
- ▶ **L'après-midi**, des animations sur place et des visites ciblées (pisciculture, traite, vigne, église) seront organisées.

Le tout, dans la bonne humeur... et avec la participation du Comité des Fêtes, du CME, et des associations volontaires.

Un concours dessin, sur le thème cette année *des animaux de Poisy* a été lancé dans les écoles primaires,



tout comme un concours photo à partir du collège et pour les adultes, sur le thème *faune et flore à Poisy*.

Plus de renseignements prochainement sur le site internet www.poisly.fr, facebook, via les trois écoles, le collège et le flyer dans les commerces.

Contact

Nicole Bloc

Tél. 06 08 98 71 43

nicolebloctroalen@orange.fr



Les Poisyliades N°1, une réussite, avec la canicule en plus !



Le marché des producteurs locaux en fête

Vendredi 24 février 2023, le marché de producteurs était en fête.

Les clients ont pu profiter d'un vin chaud ou d'un jus de pomme local, offerts par la commune de Poisy, le tout dans une ambiance musicale des plus festives. Ce fut un beau moment de partage avec, en final, le tirage de la tombola organisée par les marchands.

De très beaux lots étaient à gagner, dont des paniers garnis composés de produits issus des productions locales proposées sur le marché ou encore des bons-cadeaux sur les stands (menu complet sushi, huitres, spécialités réunionnaises, fromage, charcuterie, jus de pomme, miel, viande, fruits et légumes...).

Retrouvez votre marché des producteurs locaux, tous les vendredis, de 15 à 19h, à côté de l'église.



Un nouvel élan pour le Spar

Depuis cinq mois, Nabil Ben Hamouda met sa bonne humeur et son sens de l'accueil au service des clients du magasin Spar des Creusettes. Travaillant depuis 15 ans avec l'enseigne Casino, il a quitté la Bourgogne pour se rapprocher de ses frères, eux-mêmes commerçants. « *Nous baignons tous les trois dans ce secteur d'activité depuis enfants, notre père tenait un commerce à Paris !* », précise Nabil.



Afin de donner un nouvel élan à ce magasin de quartier idéalement situé à l'entrée de Poisy, Nabil a élargi ses plages horaires.

Ouvert 7j/7 de 7h à 21h, le point de vente apporte un réel service de proximité très apprécié des clients. Depuis mars, il distribue même le Dauphiné Libéré. « *Je suis très satisfait de ces premiers mois passés ici ; la clientèle est super gentille et fidèle. Pour l'instant, je suis en location-gérance mais j'espère bien pouvoir acheter le fonds de commerce d'ici quelques mois !* »

Se faire cocooner Chez Alexia

Après avoir tenu pendant neuf ans l'institut de beauté Le Miroir, Alexia Chaboud Laverrière a quitté Meythet pour s'installer au chef-lieu de Poisy. « *Je suis très contente de mon nouvel environnement de travail. Poisy est un village hyper dynamique et hyper accueillant. De plus, la proximité avec Meythet et la bonne desserte en bus m'ont permis de conserver ma clientèle* », se réjouit-elle.



L'institut Chez Alexia s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes. « *Je propose diverses prestations : l'épilation, les soins visage et corps, l'onglerie, la dépilation définitive à la lumière pulsée, le palper rouler mécanique (LPG) et la remusculation sur Powerplate* », précise Alexia.

L'institut est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 19h et les samedis de 9h à 12h (fermeture le mercredi).

Samuel et Aurore Duparc : la paysannerie dans le sang

Sur les hauteurs de Marny, Samuel et Aurore Duparc perpétuent les valeurs familiales au sein de deux exploitations, l'une de maraichage, "Au Coin du Parc" et l'autre d'élevage, "La Ferme du Parc". Rencontre avec deux jeunes passionnés, fiers de leurs racines paysannes.

« Notre famille est arrivée à Poisy en 1760, explique Samuel. Notre nom, « Duparc » nous ancre de suite dans une destinée ! On a eu la chance de beaucoup parler avec nos grands-parents, Robert et Lucette ; ça nous a amené une réalité de la vie que tout le monde a peut-être un peu oublié et ça nous a transmis pas mal de valeurs. On a envie de se mettre à leur hauteur, de travailler comme ils ont pu travailler et ne rien lâcher. Mon papa, Didier, a sauvé la ferme en la reprenant. Tourneur-fraiseur,

il a décidé de tout plaquer pour prendre la suite de son père en vaches laitières. »

Le frère et la sœur ont toutefois chacun fait un petit détour avant d'embrasser la carrière agricole. *« J'ai suivi une formation pour être cavalière, mais une grosse chute a changé mes plans, regrette Aurore. Je me suis alors tournée vers un CAP Hôtellerie avant de revenir à mes racines. Après une formation au Centre d'élevage de Poisy, j'ai*

passé un an comme aide familiale puis, en 2021, je me suis associée avec mon père. J'ai besoin d'être en contact avec les êtres vivants donc j'ai choisi l'élevage. J'ai également créé une pension de chevaux pour pouvoir tirer un salaire. Nous avons 40 vaches laitières et une dizaine de chevaux, nous cultivons maïs et orge pour l'autoconsommation. Pour moi, ce n'est pas un travail, c'est un mode de vie qui me correspond vraiment, au plus profond de mon être... même s'il m'occupe 365 j/an ! »

De son côté, Samuel a choisi la maçonnerie avant de bifurquer et de se donner un but : *« soigner la terre et nourrir l'homme ».*

En 2018, après une formation à La Motte-Servolex, il crée son entreprise de maraichage à côté de la ferme familiale. *« Il faut modifier nos activités en fonction du monde qui évolue et trouver des façons de cultiver la terre qui valorisent plus le terrain. Je préfère directement cultiver des légumes pour nourrir les humains que de cultiver des céréales pour donner aux bêtes. Je crée ainsi plus de valeur sur mes 2 hectares et ça me permet d'avoir des salariés. Nous cultivons le maximum de légumes possible (environ 50 tonnes par an), en bio, sans traitement. Une partie est sous serre. C'est obligatoire pour prolonger la saison et arriver plus tôt sur les marchés. J'ai aussi des poules pondeuses. Notre production est vendue chez nous et nous avons obtenu le label « Bienvenue à la ferme ». Nous avons également un*





stand sur les marchés de Poisy et Meythet. »

Samuel cherche à limiter au maximum son impact sur l'environnement : il a remplacé les bâches en plastique destinées à éviter l'enherbement par du travail manuel (binage, sarclage) et du travail mécanique de surface du

sol ; il a entamé une démarche zéro déchet au point de vente (réutilisation des boîtes d'œufs, des sachets...) et créé un refuge LPO...

« Je communique beaucoup sur mon site internet et ma page facebook pour partager mes méthodes de travail et être le plus transparent possible », précise-t-il.

Le choc des cultures : informer pour mieux cohabiter

« Le monde évolue, l'urbanisation s'intensifie et c'est un peu le choc des cultures entre le monde paysan et le monde de la ville », constatent Samuel et Aurore. « Les citadins n'ont pas les codes de la nature et de la paysannerie. Nous devons communiquer et faire de la prévention. Les personnes qui se baladent dans les champs ne pensent pas à l'impact. Dans un champ, on n'est pas sur une pelouse mais sur une culture ou du foin qui va être récolté et qui ne doit pas être piétiné. Avec la sécheresse, on a déjà de moins en moins de foin pour nourrir les bêtes alors il faut respecter notre travail ! »

Autre problème récurrent auquel sont confrontés les Duparc : les chiens. « Laisse en liberté, un chien peut s'attaquer au troupeau. Nous avons déjà dû abattre une de nos vaches blessée. Les déjections canines sont également problématiques car elles transmettent la néosporose, une maladie qui provoque des avortements. » Les promeneurs sont donc invités à tenir leurs chiens en laisse et à rester sur les sentiers.

« Bien sûr, au moment de l'épandage du fumier, ça sent mauvais pendant quelques jours... mais ça, les anciens le savent ! Il ne faut pas que les nouveaux arrivants s'étonnent. On n'est pas des promoteurs immobiliers, on se bat pour préserver l'agriculture et le paysage sur Poisy, village nature. Il faut que la population nous soutienne ! »



Lutte contre les chenilles processionnaires du pin Agir dès maintenant !

La chenille processionnaire, insecte aux poils urticants, peut provoquer des réactions allergisantes chez les hommes et les animaux, notamment au printemps. Ce sont des nuisibles dont il convient de se débarrasser.

La commune de Poisy a déployé dès 2021 des écopièges dans différents lieux (écoles...).

Dans vos jardins ou vos copropriétés, il est recommandé de faire le nécessaire sur les pins infectés par les cocons de chenilles processionnaires, échenillage ou mise en place d'écopiège, afin d'éviter leur multiplication. L'échenillage et la mise en place des pièges sont à faire de préférence avant la mi-mars (possibilité de descente des chenilles, selon les températures).

Échenillage : consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids qui seront incinérés

Piégeage ou écopiège : récupération des chenilles lors de leur descente de l'arbre, puis incinération des pièges.





Rock'O Marais #19

Qu'est-ce qui va changer ?

Après l'expérience 2022, quelques modifications sont apportées sur la logistique.

Derrière la formidable réussite de l'édition 2022 à Parc'Espaces, les organisateurs ont eu à faire face à quelques difficultés logistiques vu l'affluence à laquelle ils ne s'attendaient pas, notamment au niveau de la restauration. En 2023, l'aménagement du site est réajusté à la dimension de l'événement.

Agrandissement de l'espace : une zone de restauration est créée face à l'école, avec possibilité de s'installer entre amis ou en famille.

Des food trucks en complément : le public, aujourd'hui, a envie d'autre chose que des saucisses-frites. Le festival élargit son offre de restauration et renforce sa carte grâce à la présence de food trucks locaux. Cela permet également de réduire sérieusement le temps d'attente pour se restaurer.

Une 3^{ème} scène kids : le spectacle jeune public étant un moment important, il est primordial que le confort de nos bambins soit pris en compte. Les nouvelles scènes étant trop hautes, nous déplaçons ce moment sur un es-

pace plus adapté. Cette nouvelle scène pourra proposer d'autres animations dans les années à venir.

L'organisation travaille aussi sur les changements qui ne se voient pas : la sécurité des monteurs et techniciens avec l'intégration d'une nacelle, des harnais et des casques.





L'amélioration des éclairages et voies de secours, le comptage automatique des entrées, l'agrandissement des parkings, le fléchage, l'accueil et le confort des bénévoles, des artistes et prestataires qui représentent plus de 150 personnes à habiller, nourrir et abreuver pendant 5 jours !

Le rosé fait son entrée

Oui mesdames, les organisateurs vous ont bien entendues, et ajoutent sur la carte du rosé bien frais, au verre, et au pichet !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Ce qui ne change pas, par contre, c'est tout ce qui fait le festival depuis maintenant 19 ans ! Frites, bière, saucisses, crêpes, bonbons, barbes à papa, clowneries, concerts, bonne humeur, grosse ambiance et soleil !

Côté programmation

Le *Tribute HIGH VOLTAGE* (AC/DC) est de retour et fêtera ses 15 ans avec vous le vendredi.

Quant au samedi, la soirée sera clôturée avec *THE WHITE BLUES BROTHERS* qui enflammeront à coup sûr le marais de Poisy !

Ils seront précédés par *THE PRIZE* (C. Godin), *MAX ANGUSON*, *BLACK CHAIR IT*, *NEWT* et les *TONGOLEROS* en ouverture le 7 juillet.

Six groupes par soir, deux troupes en déambulation et un spectacle enfants *JEWLY*, *SPIT RECKLESS*, *WHITEBLANK* et la *Cie FARTFEULU* en déambulation le 8 juillet.

Les *COLPORTEURS DE RÊVES* assureront le spectacle jeune public dans le parc du festival, et le duo *SWING*, *BRETELLES & ETINCELLES* illuminera de mille feux le ciel poisillien.

Rendez-vous

les 7 & 8 juillet au Parc'Espaces.

Ouverture des portes à 18h30.

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux
et site internet !**





Comité des Fêtes de Poisy

2023 : Nouvelle année, nouvelle dynamique au Comité des Fêtes de Poisy.

Lors de notre Assemblée Générale du 30 janvier, nous avons eu le bonheur d'accueillir de nouveaux bénévoles. Une nouvelle activité a aussi vu le jour : le thé dansant le 26 février. Pour continuer, le 18 mars, notre traditionnel carnaval avec le défilé et le concours du plus beau déguisement. A ce propos, nous tenons à remercier les commerçants du Grand Epagny ainsi que ceux de Poisy pour leur générosité dans leur offre de dons pour récompenser les enfants.

A vos agendas pour noter nos prochaines manifestations :

- **Dimanche 4 juin** : la brocante (au coeur du village)
- **Samedi 10 juin** : notre participation aux Poisyliaades
- **Samedi 24 Juin** : la célèbre Fête de la Musique au Forum



- **Dimanche 8 octobre** : la 51^{ème} fête au Village de Poisy
- **Mercredi 6 décembre** : spectacle de Noël pour les enfants

En pourparlers avec la mairie, l'organisation d'un marché de Noël.

Vous souhaitez nous rejoindre, nous donner un coup de main ponctuel sur une des activités, n'hésitez pas à nous contacter :

Véronique tél. 06 28 62 17 53 ou par mail : cdf.poisy74@gmail.com



CSA Poisy

En route pour la seconde partie de saison.

Le CSA compte à ce jour plus de 300 licenciés, c'est une belle récompense pour le travail fourni par l'ensemble du club, comité et éducateurs. Pour encadrer au mieux nos passionnés du ballon rond, trois salariés ont rejoint le CSA ; tous sont au club depuis des années, en tant que joueurs puis éducateurs :

- Hakim Tarouhit : titulaire du BMF, aujourd'hui responsable sportif et entraîneur,
- Djamel Belhorma : apprenti en BPJEPS,
- Baptiste Lebreton : contrat de service civique.

Nous sommes très fiers de nos séniors qui ont réussi une belle performance, jamais réalisée au sein du club, en arrivant au 5^{ème} tour de la Coupe de France. Nous remercions les élus de la mairie ainsi que Monsieur le Maire d'avoir partagé ce moment inoubliable avec nous.

Programme de la saison à venir :

- Tournoi U11 / U 13 : le 8 mai 2023
- Tournoi U 9 : le 10 juin 2023

Et après 3 ans de report, les 70 ans du club vont enfin être fêtés. Alors à vos agendas ! Rendez-vous au stade le 10 juin à la suite du tournoi U9 pour un moment inoubliable à partager ensemble : barbecue, musique... L'ambiance est assurée ! On vous attend nombreux !



Nous remercions sincèrement nos fidèles sponsors (Sevoz Comte / Teissier Technique / Perron / Ludimouv / Photoplan) qui permettent d'organiser au mieux ces journées, ainsi que tous nos bénévoles (parents, éducateurs et comité).

Nous vous rappelons que des stages de foot sont organisés aux vacances d'avril (1 semaine) et d'été (3 semaines). Les dates, les horaires ainsi que les bulletins d'inscription seront communiqués sur les réseaux sociaux.

INSTAGRAM ET FACEBOOK

Mail : contact@csa-poisy.fr

Hakim Tarouhit 06 19 89 75 78

Corinne Vernier 06 23 74 73 73



La fin d'année fut l'occasion pour le club de badminton de renouveler sa fameuse soirée Badlight, moment de sport, de convivialité et de partage puisque deux euros par inscription étaient reversés au Téléthon.

Nous avons également rassemblé 247 joueurs (de NC à N2) lors de notre tournoi d'hiver les 4 et 5 février. Des lots avaient été préparés avec soin par la Ferme de l'Angélie et une buvette alimentée par nos commerçants de Poisy a été tenue par nos bénévoles venus nombreux cette année. Merci à eux.

Ont également eu lieu, la dernière journée d'interclubs le 19 mars et le tournoi jeunes les 1^{er} et 2 avril. Une soirée au mois de juin clôturera cette saison sportive bien chargée avec notre Assemblée Générale.

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau logo symbole d'une volonté de toujours se renouveler et de dynamiser notre club.

Information : www.xtrembadpoisy.fr



Rallye Trompes

Le groupe musical : les noces d'or.

Notre Président d'honneur
François Virgile Elie Brunier
Entre dans sa centième année !
Que d'évènements déroulés,
Que de peines endurées,
Que de joies partagées.
Au maquis, il s'est fait embarquer,
Pour combattre l'ennemi acharné,
Et Annecy fut libérée !
Dans la commune de Poisy où il a
travaillé de nombreuses années,
Sans compter l'hiver, combien
d'heures, pour le confort des
Poisilliens, il a déneigé, salé.
En toute saison, combien de
chemins et de rues il a nettoyés.
Il a donné de son temps dans
le bénévolat, à la paroisse, aux
pompiers...
La passion musicale de son père, il
a su la partager,
La transmettre à tous ses petits
protégés, et une batterie-fanfare
« la Colombe de Poisy » est née.
De nombreux membres de la
famille « perdurent » cette culture
ancrée,

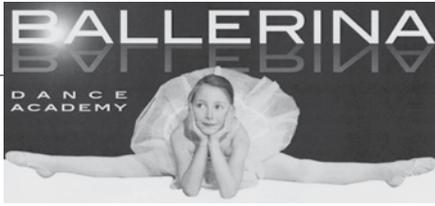
Afin d'offrir « le langage
universel » de la musique pour
animer,
Pour égayer, pour faire danser et
« rêver »...
La Colombe de Poisy, en bois il
avait fabriquée,
Pour faire tourner les majorettes
au pas cadencé.
« Pépé, tu es un magicien de tes
mains ».

Les musiciens vêtus de bleu marine et casquette militaire que vous pouvez voir aux monuments aux morts lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre font partie du "corps" groupe musical. Ils accompagnent musicalement les cérémonies depuis plus de cinq décennies à la suite de la clique des pompiers. Les trois clairons et le tambour rythment le déroulement du protocole de ces cérémonies. Ses quatre musiciens de la même famille sous l'oreille attentive du papa fondateur bientôt



centenaire font perdurer la mémoire. Ils rappellent aux vivants le sacrifice de ceux qui nous ont précédés, pendant les guerres de 1914/1918 et 1939/1945. La participation de ces musiciens apporte une connotation plus solennelle aux commémorations.

Petit rappel : en 1989, trois tambours de la batterie-fanfare de Poisy sont allés jouer à Paris pour le spectacle nocturne de l'anniversaire du bicentenaire de la révolution française.



Le stage de danse classique et contemporaine de ce début 2023 a attiré 36 participants.

C'est avec joie que nous avons de nouveau accueilli l'ancien danseur de l'Opéra de Lyon, Petros Chrkoyan, pour animer les cours et la préparation de nos danseurs et danseuses aux concours. Cette année encore, une dizaine d'élèves âgés de 8 à 14 ans préparent ardemment les concours du CND, d'Annecy, de Valence et de Lyon.

Cette saison a démarré en beauté avec une pluie de médailles !

Les 4 et 5 mars, nous avons récolté 13 récompenses sur 13 élèves qui se sont présentés au concours régional du CND en catégorie classique : quatre « 3^{ème} prix », cinq « 1^{er} prix régional » et quatre « 1^{er} prix national » dont deux reclassés dans la catégorie supérieure « pré-professionnel ».

C'est donc avec une immense fierté que quatre de nos élèves représenteront la ville de Poisy et la région Rhône-Alpes lors de la finale nationale à Angers en mai prochain. Un grand bravo à notre danseur et



nos danseuses pour ce très beau début de saison, en espérant que les bons résultats se poursuivront dans les autres concours.

Pour clôturer cette saison, notre gala de fin d'année sur le thème de l'Égypte se déroulera le 1^{er} juillet au Podium où nous espérons vous voir nombreux.

www.ballerina-dance-academy.fr

Contact : 07 81 85 32 05



Tennis Club de Poisy

Pour la première fois depuis que le club existe, cette nouvelle année 2023 nous a permis d'atteindre les 350 licenciés.

Nous voilà dotés de quatre courts extérieurs en sable à la Montagne d'Âge et des projets en cours de réalisation vont permettre à nos deux terrains en terre battue côté collège d'être couverts par des panneaux photovoltaïques.

Côté compétitions, le tournoi jeunes des vacances de février a réuni de nombreux joueurs du département. De belles performances de nos Poisilliens sont à noter avec, pour certains, l'accès aux demi-finales et finales.

La 2^{ème} semaine des vacances était placée sous le signe des stages, qui ont permis de concilier tennis et activités ludiques (bowling, laser game, cinéma). Un régal pour tous nos jeunes !

Un grand merci à nos brevetés d'État, Cyril et Florent pour l'organisation.

Côté équipes, le dimanche 5 mars, les filles + 35 ans ont joué la finale départementale contre Samoëns et remporté le titre de championnes départementales.



Elles évolueront l'année prochaine en ligue 1 (niveau régional).

Le 19 mars, nos équipes séniors ont débuté le championnat départemental avec 2 équipes filles et 3 équipes garçons.

Quant à nos deux équipes hommes engagées en championnat régional, elles débutent leurs matchs en avril.

Dès la rentrée prochaine, un partenariat sera noué avec l'ISETA (Poisy) et le lycée Gabriel Fauré (Annecy), permettant à nos jeunes joueurs d'aménager leurs horaires. Un grand merci à tous nos bénévoles qui œuvrent chaque semaine pour que le club fonctionne au mieux.



Poisy Animation Jeunes

Rejoignez-nous !

Le PAJ vous propose du yoga adulte, sénior doux ou sur chaise, de la danse Salsa ou en ligne (cha-cha, charleston...), des sorties ski à partir de 6 ans et du patchwork, même pendant les vacances scolaires !

Une soirée jeux de société (à partir de 12 ans) a été organisée fin mars.

Une démo de danse et de yoga est programmée lors de la journée des Poisyliades et une semaine portes ouvertes, du 12 au 15 juin, vous permettra de découvrir nos activités.

www.paj74.com



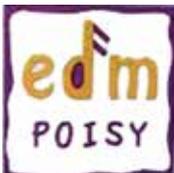
UNC Poisy, Lovagny, Nonglard

Si vous aimez le contact humain, la vie associative, la transmission des valeurs et l'héritage du passé, alors vous êtes les bienvenus en nous apportant vos idées pour nos diverses manifestations, voyages, sorties à la journée, repas, lotos, pique-nique...

Nous sommes aujourd'hui 116 adhérents dont 25% de femmes, mais pourquoi pas plus de pluralité ?

A très bientôt pour votre adhésion !

Contact : Albert Perret, Président.
456 Route de Vernod 74330 POISY
Tél : 06 60 67 19 23
perret.albert@live.fr



Ecole de Musique

Les professeurs et les élèves de l'École de Musique préparent activement les différents rendez-vous de fin d'année, auditions et concerts qui vont jalonner les mois de mai et juin.

Le concert de fin d'année aura lieu dans la salle du Podium, le vendredi 16 juin à 19h00, avec les orchestres et les chorales. Le thème de cette année est la musique du Royaume-Uni.

L'École de Musique et le Comité des Fêtes organisent la Fête de la Musique, le samedi 24 juin,

de 19h00 à 23h30, au Forum. Au programme, des élèves de l'École de Musique, l'orchestre de mandolines l'Estudiantina, le groupe de rock Recover, le Big Band d'Argonay, le groupe pop-rock Nameless Live Machine.

Une belle soirée en perspective !





Aïkikai de Poisy

Les 21 et 22 janvier 2023, l'Aïkikai de Poisy a eu le plaisir de recevoir Odilon Regnard, 5^{ème} Dan CSDGE du groupe GHAAN.

Le GHAAN (Groupe Historique Aïkido André Nocquet) porte la vision de ce dernier qui fut l'un des premiers occidentaux à recevoir directement l'enseignement du fondateur de l'Aïkido, Morihei Ueshiba. Cet organisme constitue une structure autonome au sein de la FFAB (Fédération Française d'Aïkido et de Budo) agréée par l'Etat.

Christophe Minet, 5^{ème} Dan Aïkikai et Directeur Technique de l'Aïkikai de Poisy et Odilon



Regnard ont ainsi exposé leurs visions complémentaires de cet art martial au cours d'un stage de

deux jours basé sur l'échange et la transmission.



Tennis de table

146 pongistes ont participé à la troisième manche du critérium fédéral de Haute-Savoie.

Le club de tennis de table a organisé samedi 28 et dimanche 29 janvier, dans la salle du gymnase du collège, la troisième manche du championnat individuel du département appelé critérium fédéral.

Le comité départemental apprécie la salle du gymnase avec ses 16 tables. Ses dirigeants sont conscients du sérieux et du dynamisme du club poisillien qui a pris en main la logistique. Cette compétition se dispute en 4 manches dont la première s'est jouée les 15 et 16 octobre à Seynod, la deuxième à Poisy les 3 et 4 décembre.

Samedi 3, 40 cadets et 15 juniors se sont affrontés et dimanche 4, ce fut le tour de 76 séniors de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} division ainsi que 15 juniors de 1^{ère} et 2^{ème} division. Ce troisième tour est qualificatif pour l'accession en pré-national et la montée en division

supérieure pour les 4 meilleurs de chaque poule.

Participaient à cette manche les meilleurs clubs de Haute-Savoie: Evian, Cluses, Annecy, Annecy-le-Vieux, Cruseilles, Seynod, Thonon, Rumilly, Vulbens, Ambilly, Sallanches, Margencel, Cran-Gevrier, Gessien, Gaillard, Poisy et les Geckos de Reignier.

Le club local était représenté par quatre jeunes en catégorie juniors le samedi et quatre en séniors, le dimanche.

L'arbitrage était géré par Pierre Bouchet, Christian Collet, Eric Lombrez et Pascal Chevillet.

Le 4^{ème} et dernier tour s'est joué à Cluses, les 11 et 12 mars.

Samedi 11, Olivier Ozias du club de Poisy a remporté le tournoi individuel minimes de Cran-Gevrier, une première pour lui, jeune débutant.





Mission accomplie ! L'assemblée générale du 16 mars a confirmé le bilan comptable équilibré de notre exercice 2022-2023 et une fréquentation en hausse. Merci encore à la mairie pour son soutien indéfectible !

Quelques chiffres pour illustrer cela : entre le Festival des Planches (7 soirées pour 6 pièces différentes) et les 5 autres représentations de « La croisière abuse » à Poisy ou à Frangy, c'est plus de 1250 spectateurs que nous avons accueillis entre mi-novembre et mi-février. Fidèles à notre tradition, nous avons joué pour plusieurs associations : Des elles pour vous, l'ADIMC74, le Lions Club et Les galets pour la vie. L'intégralité des bénéfices de ces 4 représentations, soit plus de 6 300€, leur a été reversé. On en profite pour faire appel à vous, lecteurs : si vous connaissez une association désireuse de devenir partenaire de L'Estrade, dites-le nous. Condition essentielle : participer activement à la communication autour de la pièce, de façon à faire venir le maximum de spectateurs !

2023 se présente sous les meilleurs auspices :

- la première édition du Printemps des Planches a permis de faire découvrir à près de 200 spectateurs 3 nouvelles pièces au Forum fin mars



- l'arrivée de 2 nouvelles comédiennes, Nathalie et Sandrine, va plus que compenser l'envol de Clément vers « la capitale »
- près d'une vingtaine de répétitions sont d'ores et déjà prévues avec Fabrice, le metteur en scène qui nous a si bien accompagnés en 2022
- ... et nous recherchons activement une pièce pour 10 personnages !

D'autres nouveautés sont envisagées dans les mois qui viennent, notamment un Festival des Planches encore plus ambitieux qu'à l'accoutumée...

Le tout dans le respect de nos deux valeurs essentielles : la générosité et le plaisir !

Pour rester informé de nos futurs projets, retrouvez toute notre actualité sur notre page Facebook "L'Estrade".



Connaître et Protéger la Nature

Notre programme d'activités est bien engagé. En 2022, il nous a permis d'apprécier des sorties nature autour de thèmes variés sur le milieu montagnard, la géologie, la botanique...

Régulièrement, nous nous réunissons autour d'une soirée ciné-club pour visionner un documentaire nature.

Chaque année nous organisons une conférence sur des thèmes d'actualité. En 2022, nous nous étions penchés sur la vie des abeilles. Cette année, grâce à l'intervention d'animateurs qualifiés, nous avons pu nous initier à la réalisation d'une « Fresque du Climat » et tout récemment organiser une conférence pour « Se mettre au [presque] zéro déchet » dans nos pratiques quotidiennes.

Pour les mois à venir, de petites sorties en montagne, accessibles à tous, en raquettes ou à pied, nous attendent. Des séances de ciné-club nature ont également été programmées. Nous organisons une visite de l'arboretum du Vallon d'Aubonne, près de Lausanne en Suisse le 14 mai, ainsi qu'une sortie

géologie sur un site préhistorique proche d'Annecy en septembre.

Si ce genre d'activités vous intéresse, si vous souhaitez rencontrer des amoureux de la nature, partager des moments de découverte et de convivialité, nous serons heureux de vous accueillir.

Contact : Céline Benoist (Présidente)

clubcpnpoisy@gmail.com



AGENDA

Mardi 18 avril : conseil municipal

Dimanche 7 mai : fête autour du clocher / Association Catholique de Poisy

Lundi 8 mai : tournoi U11 / U 13 de l'UCA

Mardi 9 mai : conseil municipal

Vendredi 12 mai : marché aux fleurs de l'APE au Forum

Dimanche 14 mai : vide-grenier APE dans la cour de l'école de Brassilly



Vendredi 2 juin : concert voix et chorales de l'EDM au Forum

Du 3 au 11 juin : festival Étincelles / Podium et Forum

Dimanche 4 juin : brocante du Comité des Fêtes de Poisy

Samedi 10 juin : Poisylades



Samedi 10 juin : tournoi U 9 de l'UCA

Du 12 au 15 juin : "portes ouvertes" de Poisy Animation Jeunes

Vendredi 16 juin : concert de fin d'année de l'École de Musique



Samedi 24 juin : Fête de la Musique de l'EDM au Forum

Vendredi 30 juin : fête de l'école de Brassilly

Samedi 1^{er} juillet : gala de fin d'année de Ballerina

Les 7 et 8 juillet : Rock'O Marais #19



Samedi 9 septembre : Forum des Associations



Sibra
Faire du bus un choix naturel

Achetez votre titre de transport par SMS !

Simple, pratique et économique : vous pouvez maintenant acheter votre ticket de bus par SMS (ticket unitaire à 1,50 €).

Le mode d'emploi :

- sur votre téléphone portable, composez le 93740
- envoyez le mot BUS
- vous recevez instantanément le ticket par SMS, valable une heure sur l'ensemble du réseau Sibra (correspondances comprises)
- présentez le SMS reçu en cas de contrôle dans le bus.



Le montant du ticket SMS sera directement débité sur la facture de votre opérateur.

Le système fonctionne avec les opérateurs Orange, Bouygues Telecom, SFR, Free, B&You, RED et Sosh.

www.sibra.fr

Propriétaires : une nouvelle obligation déclarative

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée, dès 2023, pour l'ensemble des ménages. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative a été mise en place.

Si vous êtes propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (au 1^{er} janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet "Biens immobiliers" de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace "Gérer mes biens immobiliers" du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès à nos services en ligne, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 ou vous rendre directement au service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous.

Le bulletin municipal n°77 comportait encore d'ultimes erreurs dues à des écarts dans le process de validation. Ce nouveau numéro a été efficacement relu par un professionnel. Tous les détails sur www.zerofaute.pro